



LE 10 SEPTEMBRE : Il faut dire STOP !

A chaque fois qu'un gouvernement s'attaque au dossier « retraites », il explique que c'est la der des ders et qu'il entend garantir le système pour l'avenir, redonner confiance, notamment aux jeunes.

A chaque fois on explique que cela doit se faire dans le dialogue, qu'il ne s'agit pas d'imposer.

Mais à chaque fois, le dialogue est un dialogue de sourds... et il annonce ses choix, avec force de communication, avec toujours une mesure phare.

Pour 2013, c'est l'allongement de la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein.

Quel message d'espoir pour les jeunes générations !

Force Ouvrière s'oppose à cette mesure :

Pourquoi ?

- Alors que l'âge d'entrée sur le marché du travail est de plus en plus tardif, travailler encore plus longtemps c'est la double peine !
- L'espérance de vie **en bonne santé** ne cesse de reculer depuis 2008, pour atteindre aujourd'hui l'âge de départ légal, 62 ans.
- Le passage de 37,5 à 41 années de cotisations n'a pas réduit les déficits des régimes de retraite.

Actuellement, la génération née en 1952 fait liquider sa retraite

Pour ne pas subir de réduction de droits elle doit afficher 164 trimestres (soit 41 années de cotisations).

En réalité, la durée moyenne validée au moment des départs en retraite est aujourd'hui de 156 trimestres pour les hommes et 145 pour les femmes.

L'autre grande orientation de cette réforme est de mettre à contribution les retraités. La piste la plus aboutie consisterait à augmenter et harmoniser la CSG. Cela signifie **une hausse de celle-ci de 0,9% au minimum pour les retraités.**

Autres pistes évoquées :

- **la fin de l'augmentation du montant des pensions sur le taux d'inflation : c'est la perte de pouvoir d'achat institutionnalisée,**
- **la remise en cause de l'abattement de 10% sur les revenus à déclarer : c'est 790 000 retraités imposables en plus.**

Inacceptable pour Force Ouvrière

Un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en activité parce qu'il est au chômage, en préretraite ou en inaptitude.
Le chômage des seniors (+50 ans) est celui qui augmente le plus.
La durée de cotisation s'allonge mais il n'y a pas de travail pour eux !

FINANCEMENT DES RETRAITES : D'autres solutions existent

Le gouvernement indique qu'il faut trouver 7 Milliards d'euros

FO REVENDIQUE

- **L'augmentation des salaires et des traitements : 1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions d'€ de cotisations supplémentaires,**
- **L'augmentation d'un point de la cotisation vieillesse : cela représente entre 4,4 et 5,3 milliards d'€,**
- **La compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales : 1,2 milliards d'€ par an,**
- **La taxation des bénéficiaires non réinvestis,**
- **La fin de la compensation des régimes des non-salariés (comme les exploitants agricoles) par les seuls régimes de salariés.**

Avec FO, il s'agit de faire entendre ce que nous ne voulons pas et ce que nous voulons.

La Fédération des Finances FO appelle les agents des ministères économiques et financiers à participer massivement à la journée de grève et de manifestations le 10 Septembre.